



605, rue Davidson Est
Gatineau (Qc) J8R 2V9

Téléphone : (819) 663-5558
Télécopieur : (819) 663-7131

COMMUNIQUÉ AUX PARENTS

2023-08-24



Plan de contingence pour le transport scolaire

Bonjour chers parents,

Voici des informations importantes pour votre enfant qui prend l'autobus:

GRÈVE DANS LE TRANSPORT SCOLAIRE :

Comme vous le savez, la grève des chauffeurs d'autobus scolaires se poursuit en partie puisque la compagnie Jean-Jacques Campeau n'a toujours pas réglé avec ses chauffeurs.

Attention : Le transport en berline n'est pas touché par cette grève.

Voici un aperçu de nos parcours et la compagnie qui les dessert.

Matin		Après-midi	
043 (préscolaire et primaire)	Bigras Transport	843 (préscolaire) 043 (primaire)	Bigras Transport
146 (primaire)	Campeau	097 (primaire)	Campeau

Voici quelques moyens proposés par l'école seulement pour les élèves transportés par autobus. Vous comprendrez que nous ne pouvons accueillir toutes les voitures près de l'école en même temps. Donc, nous vous demandons de :

- Encourager la marche pour les élèves dans la mesure du possible. Des brigadiers adultes sont postés aux intersections achalandées. Le parcours scolaire est très sécuritaire. La surveillance sur la cour d'école est de 7 h 50 à 8 h.
- Encourager fortement le covoiturage entre parents.
- Si vous reconduisez votre enfant en voiture, déposez-le à quelques mètres de l'école et encouragez-le à poursuivre à la marche en suivant les consignes des brigadiers juniors et adultes.
- S'il arrive avant 7 h 50, il doit entrer par la porte du service de garde et se diriger au gymnase 2 pour la surveillance. À partir de 7 h 50, il doit se diriger sur la cour d'école.

- Toutefois, pour les élèves du préscolaire, vous devez vous stationner près de l'école et venir le reconduire à la marche jusqu'à la porte du service de garde. Il sera dirigé au gymnase 2 également et sera sous la surveillance d'un adulte jusqu'à 8 h.
- Si vous en sentez le besoin, nous vous suggérons fortement de faire une pratique avec votre enfant en fin de semaine.
- Un service exceptionnel de surveillance avant et après les heures de classe sera offert : de 7 h 30 à 8 h le matin et jusqu'à 16 h 30 en fin de journée. Pour récupérer votre enfant, vous devez entrer par la porte du service de garde et vous diriger à la table d'accueil du service de garde. Si vous faites du co-voiturage, une preuve écrite de l'autre parent est obligatoire afin de récupérer son(ses) enfant(s).

- ➔ **SERVICE OFFERT SEULEMENT LES JOURS DE GRÈVE DU TRANSPORT.**

Vous comprendrez que nous souhaitons que la situation se règle rapidement. Les mesures énumérées plus haut sont mises en place de façon exceptionnelle. Nous demandons votre collaboration et votre patience afin que tout se passe bien. La sécurité de tous doit être notre priorité.

Annick Massie
Directrice

Caroline Matte
Directrice adjointe